

Compte-rendu de l'Assemblée générale des actionnaires du 9 décembre 2015

Valence (France), le 16 décembre 2015 – l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'Amplitude Surgical s'est tenue le 9 décembre 2015 sous la présidence de Monsieur Olivier Jallabert, afin de prendre connaissance des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015, approuver les conventions et engagements réglementés, donner son avis sur les rémunérations du Président Directeur Général et de donner certaines autorisations financières au Conseil d'administration.

Présentation du groupe

Monsieur Olivier Jallabert a présenté le groupe Amplitude Surgical en rappelant notamment, qu'avec une croissance moyenne des ventes de 16% par an entre 2005 et 2015 et de 22% en 2015, il est aujourd'hui en deuxième position sur le marché français et en sixième position sur le marché européen. Le Président a insisté sur la forte volonté du groupe de continuer à se développer à l'international dans les prochaines années avec pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires global de 200 millions de dollars en 2020.

Présentation des résultats

Monsieur Philippe Garcia, Directeur financier, a présenté la performance financière de la Société en 2015 et au premier trimestre de l'exercice 2016 ainsi que les objectifs d'Amplitude Surgical.

Le Directeur financier a également présenté les informations sociales, sociétales et environnementales concernant la Société.

Le Président a également rappelé l'organisation de la gouvernance telle que mise en place lors de l'introduction en bourse de la Société.

Résultats du vote de l'Assemblée générale :

Le quorum de l'assemblée générale s'est établi à 74,41%.

Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Ils ont ainsi notamment :

- Approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015, ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice ;
- Approuvé l'ensemble des conventions réglementées ;
- Approuvé les engagements pris au bénéfice de Monsieur Olivier Jallabert en cas de cessation de fonctions ;
- Rendu un avis favorable sur les éléments de la rémunération 2015 de Monsieur Olivier Jallabert, Président Directeur Général ;
- Approuvé la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire et d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant ; et
- Donné certaines autorisations financières au Conseil d'administration (programme de rachat d'actions, réduction de capital et attribution gratuite d'actions).



L'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 9 décembre 2015 ainsi que les résultats des votes sont disponibles sur le site internet d'Amplitude Surgical : www.amplitude-surgical.com, rubrique « Documentation / Assemblée générale / Assemblée générale du 9 décembre 2015 ».